

# L'évolution des métiers de la fonction publique

## Déclaration du groupe UNSA

Avec cet avis centré sur l'évolution des métiers, le CESE poursuit son travail de réflexion et de propositions sur la Fonction publique. Il le fait à partir de principes forts, ceux de la République, dont il est l'une des assemblées. Il le fait avec la conviction que, dans une société de libertés, doit exister un intérêt général qui transcende les intérêts particuliers, et davantage encore lorsque des impératifs aussi importants que les transitions écologique, numérique et technologique sont devant nous.

L'un des principaux outils de cette promotion de l'intérêt général et de sa mise en œuvre, c'est précisément la Fonction publique. Une Fonction publique au service de tous les citoyens parce que régie par les valeurs de la République, et servie pour cela par des agents assujettis à un statut, statut qui leur fait obligation de servir mais qui, en même temps, les protège des pressions extérieures et leur permet ainsi la neutralité.

Parce qu'elle est faite pour les citoyens, la Fonction publique doit, par nature, bouger et se transformer en osmose avec l'évolution de la société et de ses besoins.

Le projet d'avis en pose avec justesse le postulat à travers la question particulière des métiers. Il le traduit dans 19 préconisations, démontrant toutes que le statut, inhérent à la Fonction publique et à sa mission d'intérêt général, n'est pas le carcan ossifié que décrivent certains et est, au contraire, parfaitement compatible avec sa modernisation.

Il le fait autour de cinq grands axes : celui de la gouvernance s'appuyant sur un dialogue social rénové (c'est d'actualité !), celui du renforcement de la fonction RH pour accompagner l'évolution des métiers et des carrières, celui de la formation tout au long de la vie, celui du développement des mobilités professionnelles et, enfin, celui de l'intégration des missions nouvelles.

L'UNSA partage la forme comme le contenu de ce travail, réalisé avec méthode, rigueur et pragmatisme. Elle tient à en remercier le président, les administrateurs et les deux rapporteurs pour leur qualité d'écoute et de synthèse et la précision de leur rédaction.

L'UNSA a voté cet avis.